

Règlement de la Randonnée « urbaine » du 15 février 2019

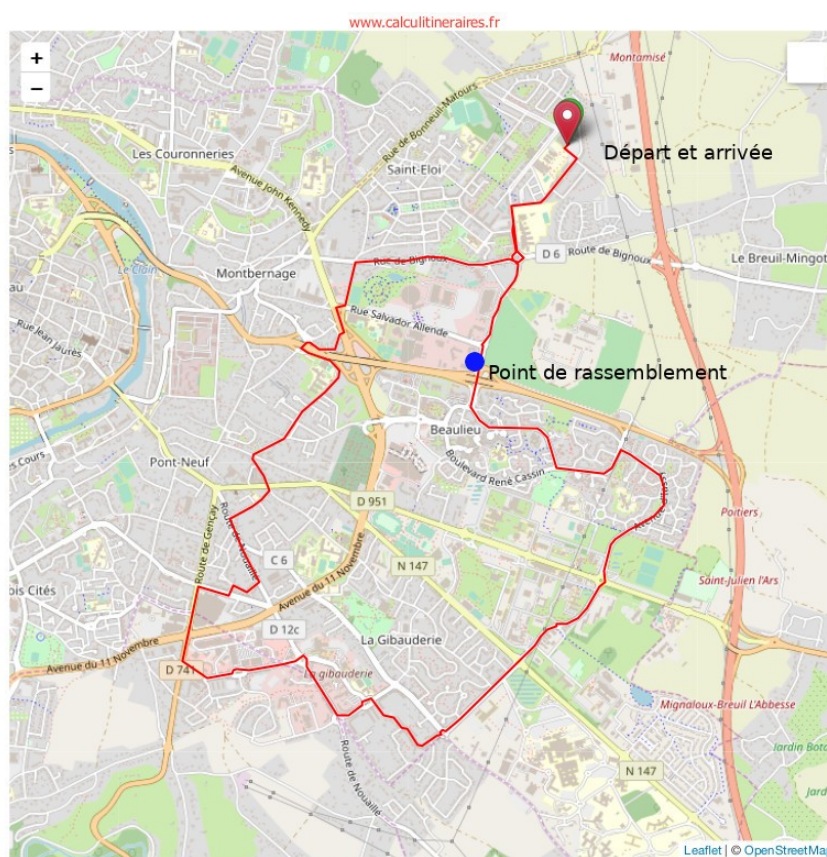
LA RANDO ROLLER URBAINE – BOUCLE DE 12 KM

Le club RollerN'Go souhaite faire partager le plaisir de la randonnée à roller par l'organisation d'un événement convivial, familial et gratuit, ouvert à tous patineurs confirmés (niveau roue bleue recommandé).

Le départ aura lieu sur le parking du gymnase de St Eloi (2 rue de Bailly 86000 POITIERS).

Il s'agit d'une boucle de 12km (voir plan ci-dessous) avec quelques difficultés techniques : le sol n'est pas totalement plat et il y a un peu de dénivelé. Les patineurs devront donc être capables de pouvoir gérer leur allure, freiner et s'arrêter à tout moment. Les patineurs mineurs devront être accompagnés d'un représentant légal.

Seront acceptés dans le convoi les accompagnateurs en vélo. Ils seront placés entre la voiture balais et les derniers staffeurs.



Mon parcours sportif

[12985 m - 12.99 km]



DÉROULEMENT

RDV : 2 rue Bailly 86 000 POITIERS, sur le parking derrière le gymnase de St Eloi

20H00 - 20H20 : Accueil, inscriptions, préparation au départ

20h25 : Information sur le parcours et le règlement, puis DEPART !

Durée de la rando : 2H maximum

22H30 : Arrivée

LA SÉCURITÉ

Le club a rempli une déclaration de manifestation sportive non motorisée, transmise à la ville de Poitiers pour pouvoir circuler sur la route et obtenir la priorité de passage à l'occasion de cet événement.

Port du casque OBLIGATOIRE (même pour les accompagnateurs en vélo) et port des protections (protèges-poignet, coudières et genouillères) fortement conseillé.

Pour leur sécurité nous conseillons aux participants de vérifier le bon état de leur matériel (protections et rollers).

Afin de bien s'hydrater, chaque patineur devra gérer sa propre boisson, dans un contenant adapté (verre à proscrire). Toute boisson alcoolisée est INTERDITE au sein de la randonnée.

La sécurité du convoi est assurée par les staffeurs qui porteront des gilets jaunes. Les staffeurs pourront rappeler des consignes de sécurité aux patineurs de la randonnée qui devront les appliquer sous peine d'en être exclu.

Pour rappel voici le détail des rôles des différents staffeurs (le chiffre qui le précède est leur nombre à cette randonnée) :

1 Coordinateur(trice) des Staffeurs : Il coordonne l'ensemble des Staffeurs.

1 Meneur(se) d'allure : à l'avant du cortège, il donne le rythme de la rando roller. Si nécessaire, il peut provoquer un court arrêt du cortège. Il ne faut pas le dépasser !

3 Signaleurs : leur rôle est de bloquer les routes adjacentes au passage du cortège.

Ils sont équipés de panneaux rouges légers pour bloquer les véhicules motorisés, uniquement le temps de passage du cortège. Dès que les routes adjacentes sont bien bloquées ils en informent le meneur par talkiewalkie.

2 Serres-file : Ils s'assurent qu'aucun participant ne reste à la traîne et provoque ainsi de la distance avec le reste du cortège. Si des participants fatiguent ou n'ont visiblement pas le niveau, ils pourront leur demander de monter dans la voiture balai.

2 Veilleurs : placés à différents endroits du cortège ils s'assurent du bon déroulement de l'événement, apportent des conseils à des participants si nécessaire.

Ils veillent à ce que les règles de sécurité données avant le départ de la randonnée, et le règlement de l'événement, soient respectés.

1 Voiture balais : Équipée d'un gyrophare orange et de la mention « Ralentir rando roller » elle ferme le cortège. Si quelques participants rencontrent une difficulté pendant le parcours et ressentent le besoin d'arrêter la randonnée, il pourront monter dans la voiture balais.

La trousse à pharmacie, des bouteilles d'eau et du sucre seront dans le coffre de la voiture balai.

Les staffeurs communiqueront avec des talkies-walkie réglés sur la même fréquence.

ASSURANCES

Les staffeurs seront des membres de l'association RollerN'Go, ou des membres de clubs voisins affiliés à la FFRS.

Les participants non licenciés FFRS ou UFOLEP, seront assurés par le contrat contracté pour l'événement par l'association RollerN'Go. Pour être assurés, les pratiquants devront s'inscrire à

l'accueil de la manifestation le matin de celle-ci entre 20H00 et 20H20 (accueil installé sur le lieu de départ).

Les participants pourront s'inscrire en amont de l'événement via la page Facebook de l'association, cela permettra d'avoir un prévisionnel du nombre de participants et d'avertir ceux qui nous auront laissé leur adresse mail d'une éventuelle annulation (intempéries ou autres aléas).

En cas d'annulation (intempéries ou autres aléas), l'organisation le communiquera le plus tôt possible par mail, sur sa page facebook.

Chaque participant devra prendre connaissance de ce règlement ainsi que des consignes communiquées par RollerN'Go avant le départ.

Le non respect du règlement par des participants, ainsi que la mise en danger d'eux-mêmes et/ou celle d'autres participants, entraînera leur exclusion de l'événement.

CONTACTER LE CLUB

Nicolas BELLIN

06 80 06 86 99

nicolas@rollerngo.fr

www.facebook.com/rollerngo/

www.rollerngo.fr